

# COMMUNICATION ON PROGRESS 2019



# ASC

*Votre agence d'Accueil*

# LETTRE D'ENGAGEMENT



**Depuis 2015 nous avons, par notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, formalisé notre attachement aux valeurs qui ont toujours régit nos actions et le développement de notre société : Respect, équité, transmission des savoirs, innovation.**

La volonté d'ASC est de transformer les relations contractuelles traditionnelles en véritables partenariats, au quotidien. Chaque client est assuré d'une qualité de service haut de gamme et d'une véritable continuité de prestation.

Grace à un apport continu de valeur ajoutée, au bien-être au travail, à l'épanouissement des collaborateurs et à la reconnaissance de leurs efforts, nous sommes convaincus que nos équipes pourront prétendre à l'excellence qu'attendent les clients d'A-SC.

La recherche constante de solutions innovantes et fiables, la veille technologique et organisationnelle, permettent de faire bénéficier nos clients de réels avantages compétitifs tout en restant fidèle à nos valeurs et engagements en matière de développement durable, social et environnementale.

**Nous sommes fiers de renouveler par cette communication notre engagement envers le Pacte Mondial et le respect de ses dix principes fondamentaux.**

Isabelle KLEIN  
Directrice Déléguée



# COP 2019



COMMUNICATION ON  
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.



# SOMMAIRE

<b>PRINCIPES RELATIFS AUX DROIT DE L'HOMME</b>	<b>5</b>
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>7</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>11</b>
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	<b>14</b>
<b>PRESENTATION D'A-SC</b>	<b>16</b>



# PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME



**Principe 1 :** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

**Principe 2 :** Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



# PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

A-SC adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Sur la période de la COP, aucun jugement de violation des droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre événement, n'a été rapporté.

Notre service des Ressources Humaines veille à la stricte application des lois, au respect de la vie privée, à la prévention de la violence psychologique ou physique, à une juste rémunération du travail, à l'égalité de traitement de tous.

Nous souhaitons que nos partenaires et fournisseurs s'engagent dans une démarche identique. Aussi nous demandons à nos fournisseurs et partenaires de s'engager par écrit en signant notre charte :

*« Respect de la réglementation*

*Les fournisseurs et partenaires gouvernent leurs pratiques professionnelles avec intégrité.*

*Ils veillent au strict respect des réglementations internationales, nationales, locales.*

*Ils ne procèdent à aucune discrimination, notamment en matière d'emploi et de recrutement. »*

Ainsi notre fournisseur d'uniforme est basé en France, ses ateliers en Europe nous permettent le contrôle du respect des droits de l'homme dans la production de nos tenues.



# NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



**Principe 3 :** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

**Principe 4 :** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

**Principe 6 :** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



# NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

L'humain est au cœur de nos métiers.

Nous mettons en œuvre une **politique sociale exigeante** :

- Nous privilégions les embauches en CDI (300 salariés en contrat CDI)
- Salaires supérieurs à la convention collective de notre métier et au SMIC. Prime qualité (assiduité, sens du service) : 0,50 €/h. Prime de poste : entre 0,5 €/h et 1 €/h selon les responsabilités
- Tickets restaurant : 8€ l'unité, 50 % à notre charge
- Remboursement de la cotisation Mutuelle : 46 € une personne et 106,51 € pour une famille
- Remboursement transport : 50% (Navigo et abonnement vélib')
- 1% logement (Locapass...)
- Prime de parrainage recrutement : 150 € à 300€ selon les profils.

Nous assurons à tous nos salariés une **rémunération équitable**.

Nous appliquons une grille de salaires qui nous permet d'être parfaitement équitable sans considération sur le sexe ou l'origine des salariés. Nous pouvons garantir que les salaires sont à 100% égaux entre femme et homme pour le même poste.

Notre personnel est exclusivement basé en France et il est intégralement représenté par des **instances Élues par le personnel**.





# NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Nous souhaitons favoriser l'égalité des chances

Notre référente handicap développe des **actions en faveur du Handicap** :

- Participation à deux Handicafés par an, afin de favoriser l'embauche de personnes handicapées.
- Arbre de Noel pour soutenir un atelier aidé
- Accueil de stagiaires du Centre Forja (Le centre FORJA est un centre de formation professionnelle pour personnes déficientes visuelles)

Notre Centre d'appel basé à Paris est équipé de claviers braille et du matériel nécessaire aux personnes mal ou non voyantes.



&



# NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Afin de favoriser la **non-discrimination**, depuis 2001 nous sommes signataires de la Charte de la Diversité



## Six articles pour s'engager et passer à l'acte :

Favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour l'entreprise. Une telle démarche contribue à son efficacité et à la qualité de ses relations sociales. Elle peut avoir un effet positif sur l'image de l'entreprise vis-à-vis de ses clients, de ses prestataires extérieurs et de ses consommateurs, en France et dans le reste du monde.

La Charte de la diversité adoptée par notre entreprise a pour objet de témoigner de notre engagement, en France, en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein de notre organisation.

En vertu de cette Charte, nous nous engageons à :

1. **Sensibiliser et former nos dirigeants et collaborateurs** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
2. **Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
3. **Chercher à refléter la diversité de la société française** et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.
4. **Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs** notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité **un objet de dialogue avec les représentants des personnels.**
6. **Inclure dans le rapport annuel** un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.



# ENVIRONNEMENT



**Principe 7 :** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

**Principe 8 :** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

**Principe 9 :** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



# ENVIRONNEMENT

Afin de **réduire nos impacts sur l'environnement** nous encourageons nos salariés à prendre les transports en communs : pour cela les titres de transports sont remboursés systématiquement à 50% pour notre personnel fixe et à 100% pour le personnel amené à se déplacer plus fréquemment (Hôtes et hôtesse volants, responsable d'exploitation).

Lors des grèves des transports en commun fin 2019 nous avons remboursé d'autres types de transports alternatifs comme les trottinettes électriques et le covoiturage que nous avons encouragés.

Nous remboursons également à 50% les abonnement **Vélib'** de notre personnel pour l'encourager à prendre un vélo chaque jour si la distance entre son lieu de travail et son domicile le permet.

Nous pratiquons le **tri sélectif** au sein de notre siège du 17e et dans notre Centre d'appel du 19e.  
Diminution du papier : dématérialisation des processus administratifs, RH

Recours au tissu économique local / **circuit court** : notre fabricant d'uniforme est basé en l'Île-de-France.

Nous **recyclons 100% de nos uniformes** : en moins bon état auprès du Relais et en bon état auprès de la Cravate Solidaire ou en don auprès de nos salariés.

Partenariat avec un **teinturier écologique** utilisant des substances respectueuses de l'environnement pour le nettoyage de nos uniformes.

Nous n'utilisons pas de substances à risque pour l'entretien de nos locaux.

Des thermostats nous permettent de chauffer au plus juste et d'économiser l'énergie.



# ENVIRONNEMENT

Notre personnel au siège et dans les services support utilise uniquement la suite professionnelle Google, diminuant ainsi notre impact environnemental puisque l'énergie utilisée est à 100% renouvelable.

## Réduction de la dépense énergétique

L'utilisation de Gmail peut par exemple multiplier par 80 votre efficacité énergétique par rapport à une solution de messagerie installée et gérée en interne. Google a un bilan carbone neutre car ils utilisent des datacenter à très faible consommation énergétique et ont recouru aux énergies renouvelables. L'impact de Google Apps est nul pour l'environnement.

## Réduction des déplacements

La mobilité des solutions Google Apps (comme celles du cloud) permet de travailler de n'importe quel endroit. Le partage d'un document en temps réel couplé à la vidéo conférence remplace aisément un déplacement coûteux en temps et en énergie.

Nous favorisons la dématérialisation :

- Envois des présentations et courriers par e-mails 100%
- Candidatures reçues sur notre site web
- Envoi de nos propositions par e-mail (90%)



# ANTI-CORRUPTION



**Principe 10 :** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



# ANTI-CORRUPTION

Notre **Charte de Déontologie** démontre nos engagements en matière de loyauté des pratiques et de lutte contre la corruption.

## *« Indépendance et Intégrité*

*Être rémunéré exclusivement par notre client.*

*Garantir et assurer le maintien total et systématique du lien de subordination des salariés embauchés dans le cadre de la réalisation des prestations. Refuser les ententes sur les prix des prestations.*

*Ne pas accepter de cadeaux des clients qui ne puissent être partagés avec les équipes.*

*Exclure toute complicité active ou passive concernant la violation des droits de l'homme.*

## *Ethique et rapport avec les autres prestataires*

*Respecter, ne pas les dénigrer les autres prestataires dans un esprit de concurrence loyale.*

*Faire connaître lors des consultations nos différences et nos points forts.*

*Exclure toute complicité active ou passive concernant la violation des droits de l'homme. »*

De même, à notre demande 98% de nos fournisseurs et partenaires se sont engagés par écrit

## *« Intégrité en affaires*

*Les fournisseurs et partenaires ne pratiquent ou ne tolèrent aucune forme de corruption, d'extorsion ou de détournement de fonds.*

*Ils s'interdisent toute incitation illégale auprès des collaborateurs d'A-SC.*

*Il leur est demandé de ne pas offrir de cadeaux ou tout autre type d'avantage personnel aux collaborateurs d'A-SC dans le cadre de relations commerciales, y compris en fin d'année.*

## *Concurrence loyale*

*Les fournisseurs et prestataires mènent leurs activités loyalement et en conformité avec le droit de la concurrence.*

*L'application de ces principes est d'autant plus nécessaire que la politique Achats d'A-SC repose sur la sélection d'un nombre limité de partenaires et le développement de relations performantes et durables, garantissant à long terme la compétitivité d'A-SC pour le compte de ses clients. »*





# A-SC VOTRE AGENCE D'ACCUEIL

## A comme AGILITÉ



Agence d'accueil par excellence, nous prenons le parti de nous concentrer sur votre image. Nos services d'accueil "cousus main" répondent à des besoins de prestations permanentes ou ponctuelles. Notre structure à taille humaine permet de créer une relation de proximité et disponibilité.

## S comme SOURIRE



Nos journées sont rythmées par votre satisfaction : notre recrutement est rigoureux, notre réactivité est immédiate, nos looks sont créatifs et élégants, notre management est bienveillant et dynamique, notre regard est innovant et nos conseils toujours avisés.

## C comme CONVIVIALITÉ



Votre Maison est unique par son histoire et sa culture. Votre accueil doit être le reflet de ce qui vous distingue des autres. Notre volonté est de transformer les relations contractuelles traditionnelles en véritables partenariats. Nos Clients sont variés, ils créent notre richesse métier.



# EN QUELQUES MOTS...

## Notre Ethique

- ★ Exigence et bienveillance.
- ★ Nos principes : professionnalisme, esprit d'équipe travail sur-mesure et excellence.

- ★ Etre créateur de relations humaines au quotidien.
- ★ Être un véritable partenaire dans la durée.
- ★ Être votre conseil service à forte valeur ajoutée.

## Nos Garanties

- ★ Des collaborateurs expérimentés et spécialisés qui mettent à votre service leur état d'esprit, leur motivation et leur enthousiasme.
- ★ Une approche directe et efficace avec des managers accessibles et opérationnels.
- ★ La flexibilité d'une équipe à taille humaine à fort esprit de service.
- ★ Une prestation tournée vers le service, l'innovation et la satisfaction.

*"Ne pas être les plus grands mais les meilleurs"*

## Notre Vision



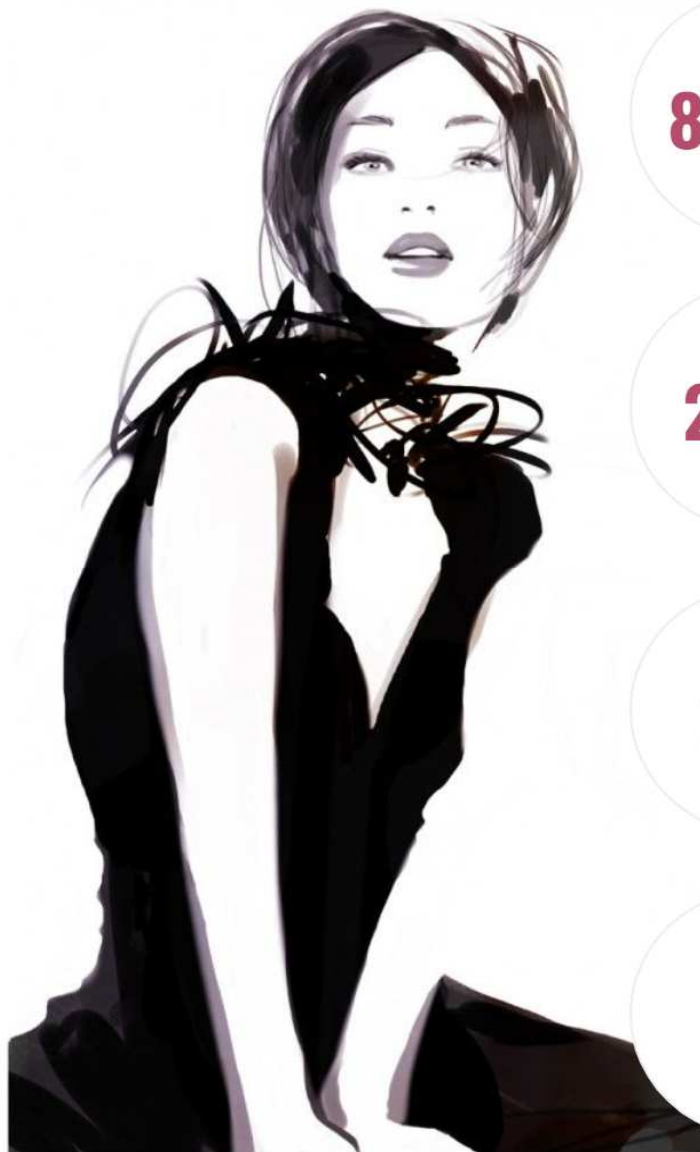
## Nos Services

- ★ Accueil physique
- ★ Accueil téléphonique
- ★ Accueil Présidence
- ★ Accueil événementiel
- ★ Standard centralisé - call center
- ★ Gestion des meeting-room
- ★ Assistance services généraux
- ★ Agent courrier
- ★ Factotum
- ★ Audit & conseil



AgorQ des Directeurs  
de l'Environnement de Travail

## Ethique



**8 M€**

CHIFFRE D'AFFAIRES

**2004**

ANNEE DE CREATION

**250**

COLLABORATEURS  
EN CDI

**75**

SITES CLIENTS AU  
NATIONAL

# CONTACT



09 77 40 49 66



info@a-sc.fr



www.a-sc.fr



AGENCE PARISIENNE

Notre Siège : 115, rue Cardinet Paris 17<sup>ème</sup>  
Notre Call Center : 19, rue Goubet Paris 19<sup>ème</sup>